Image not found or type unknown

Le bailleur veut des parts dans la société de location-gérance?

Par **Dj00l**, le **23/09/2016** à **19:10**

Bonjour,

je suis en pourparler pour reprendre une affaire dans le cadre d'un contrat de location-gérance, et lors de la dernière réunion -chez l'avocat du bailleur -quelque chose m'a intrigué : le bailleur semble vouloir avoir des parts dans la société de location-gérance, ce qui à priori ne m'enchante pas. Quelles peuvent en être les conséquences? Je crains que le bailleur ne soit pas dans une optique de cession du fonds de commerce à terme, mais plutôt que je serve juste de transition le temps que la descendance soit en âge de reprendre l'affaire. Le fait qu'il possède éventuellement des parts même minoritaires dans la société de gérance interdit-il une cession à terme?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés